

Lyon, 24 novembre 2016

## Un an après : le succès des donneries

---

La Métropole de Lyon a engagé depuis 2007 un plan stratégique de gestion des déchets. Avec 19 déchèteries implantées sur le territoire métropolitain, elle offre aux habitants de la Métropole la possibilité d'agir positivement pour l'environnement en déposant leurs déchets dont le recyclage en nouveaux matériaux ne cesse d'augmenter.

Mais l'expérience montre que souvent, certains objets déposés dans les déchèteries peuvent être réutilisés. C'est pourquoi, dans le cadre de sa volonté de développer le concept d'économie circulaire, la Métropole a décidé de créer des donneries implantées dans 9 déchèteries métropolitaines à Caluire, Saint Priest, Mions, Pierre-Bénite, Lyon 9<sup>e</sup>, Champagne-au-Mont d'Or, Francheville, Grigny et Saint-Genis-les-Ollières.

Depuis le 24 novembre 2015, les habitants de la Métropole peuvent donc déposer leurs objets devenus inutiles dans l'une de ces 9 donneries. A l'exception des vêtements (pour lesquels le don est déjà organisé grâce aux bornes de collecte sur la voie publique), du linge et des chaussures, la plupart des autres objets peuvent être donnés :

- Consoles et jeux vidéo
- Ordinateurs, téléviseurs, appareils photo, téléphones
- Lecteurs CD et DVD
- Livres
- Vélos et pièces détachées
- Articles de sport et de loisirs
- Instruments de musique
- Jeux, jouets, peluches,
- Meubles, objets de décoration, vaisselle
- Electroménager
- Outils de bricolage et de jardinage
- Montres et bijoux
- Equipement bébé
- Accessoires et bagagerie

Les objets récoltés dans les donneries de la Métropole sont livrés aux associations impliquées dans cette action : Emmaüs, Vêtements du cœur, REEd, FNDSA, La Clavette et ENVIE.

Toutes soulignent que la mise en place de ce nouveau mode de collecte de dons n'entre pas en concurrence avec les autres systèmes de collecte.

Pour la Métropole de Lyon, le bilan est largement positif avec des tonnages en augmentation et une part

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillett@grandlyon.com](mailto:rguillett@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole

réduite de dons non-réemployables. Après un an d'exploitation, les dons réemployés représentent entre 70% et 80% de l'ensemble de la collecte effectuée dans les donneries. Pour Emeline Baume, Conseillère déléguée en charge de la prévention des déchets, « avec les donneries, la démarche n'est pas la même que dans les recycleries, l'objectif est plus profond. On veut faire vivre nos associations, grandes ou petites, et surtout qu'elles ne mènent pas ce genre d'initiatives dans leur coin, dans des hangars saturés. Après une année d'exploitation, les résultats sont extrêmement positifs et l'extension du nombre de donneries va encore donner un élan supplémentaire à la politique de développement de l'économie circulaire que soutient la Métropole de Lyon. »

Cette volonté va se traduire en 2017 par la création de trois nouvelles donneries à Villeurbanne, Décines et Vaulx-en-Velin. Leur ouverture est prévue le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Les donneries sont ouvertes tous les matins du lundi au samedi aux mêmes horaires que les déchèteries : de 9h à 12h du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars et de 8h30 à 12h du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

Un guide sur le fonctionnement des donneries a été réalisé par la Métropole de Lyon. Il a pour objet de donner toutes les informations nécessaires aux grands lyonnais sur ce dispositif. Il est disponible dans les MDR et dans les communes.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillett@grandlyon.com](mailto:rguillett@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)